

La société tend à accorder plus de reconnaissances aux victimes d'actes de violence. L'attention portée aux personnes victimes et les moyens déployés pour les aider à surmonter le traumatisme et se reconstruire traduisent cette tendance. Au niveau judiciaire, l'évolution récente des textes législatifs, attentifs à la place de la victime dans les procédures pénales et civiles, contribue à la visibilité de leurs besoins et à une meilleure prise en compte de la victime dans le théâtre judiciaire.

Mais si la souffrance de la victime singulière est progressivement mieux approchée, l'image sociale de la victime, la "victime invoquée" reste un concept complexe à appréhender en raison des implicites symboliques et des enjeux sociaux notamment légaux qui y sont associés.

C'est pourquoi, aujourd'hui, il est indispensable que les intervenants proches de victimes, quelle que soit leur profession, soient convenablement formés à la complexité individuelle et sociétale de l'approche victimologique en maîtrisant tant les aspects singuliers de la souffrance, du traumatisme, de la reconstruction psychologique et sociale que les rapports et les enjeux de la spécificité de l'espace criminologique dans laquelle l'approche victimologique se situe.

### Informations pratiques :

#### Conditions d'accès :

Ont accès à la formation:

Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long

Ont accès à la formation sur base d'un dossier de valorisation des acquis:

- Les titulaires d'un diplôme de l'enseignement de type court moyennant la preuve de deux années d'expérience professionnelle ou personnelle pertinente en lien avec la problématique de la victimologie.
- Les candidats ne disposant pas d'un des titres précités peuvent avoir accès à la formation sur base d'une valorisation des acquis de l'expérience professionnelle ou personnelle d'au moins cinq années évaluée au départ d'un dossier de candidature auprès du Promoteur du certificat.

#### Contacts et inscriptions :

Inscriptions :

Direction Générale : Cellule formation continue

Place du 20-Août, 7 Bât. A1

4000 Liège

Mail : [formation.continue@ulg.ac.be](mailto:formation.continue@ulg.ac.be)

Tel. 04/366 91 07

#### Responsable académique (promoteur) :

Professeur Serge Garcet - Service de Victimologie

Département de Criminologie, Faculté de Droit

Quartier Agora - Place des Orateurs, 1, Bât. B33

4000 LIEGE

Mail : [serge.garcet@uliege.be](mailto:serge.garcet@uliege.be)

Tel. : 04/366 39 20

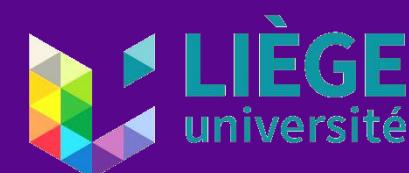
Département de Criminologie

« Jean Constant »

## CERTIFICAT UNIVERSITAIRE EN VICTIMOLOGIE CLINIQUE

Approche  
psychocriminologique  
&  
légale

Organisée par  
Le Service de Victimologie  
de l'Université de Liège



## Objectif de la formation :

Ce premier certificat universitaire belge francophone en victimologie clinique propose aux professionnels concernés de développer les compétences nécessaires en termes de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, pour appréhender de manière autonome et pertinente les dimensions juridiques, psychocriminologiques et légales associées aux situations de victimisation.

**Le certificat d'université en victimologie clinique** comporte un enseignement de 90 heures (9 ECTS) en présentiel et la réalisation d'un travail personnel de fin de formation de 30 heures (3 ECTS)

## Publics visés :

- Acteurs du secteur de l'aide aux victimes, de l'aide à la jeunesse et de la santé mentale : médecins, criminologues, psychologues, ingénieurs sociaux, assistants sociaux, assistants en psychologie.
- Acteurs du secteur judiciaire : magistrats, avocats, policiers, fonctionnaires des services d'appui policiers aux victimes.
- Agents CPMS : psychologues, assistants sociaux.

## Organisation de la formation :

**Durée de la formation :** une année académique.

**Frais d'inscription :** 1000 euros

**Crédits ECTS :** 12

**Date de début :** octobre 2018

**Date de fin :** Mai 2019

**Lieu :** Campus du Sart-Tilman

## **Horaire :**

Les activités de formation sont organisées sur 11 journées, souvent le vendredi, un à deux vendredi par mois, d'octobre 2018 à mai 2019.

## **Programme de formation**

### **Introduction aux enjeux sociaux associés à la victime :**

**10 heures - 1 crédit**

Professeur S. Garbet, Victimologie

- La place la victime dans la société
- Victimes, espaces symboliques et implicites d'un concept.
- Implications sur les rôles des professionnels, empathie et effets miroirs.

### **Approche clinique de la victime.**

**30h – 3 crédits**

Professeur S. Garbet, Victimologie

Professeur P. Papart, Psychiatrie légale et sociale

### **Approche psychocriminologique de la victime**

**20 heures :**

- Eléments d'analyse de la relation auteurs/victimes.
- Formes répétées de victimisation dans des contextes interpersonnels
- Traumatismes complexes :
  - Les violences infanto-juvéniles (maltraitances, violences sexuelles).
  - Les violences adolescentes (harcèlement entre pairs, violences sexuelles).
  - Les violences adultes (violences conjugales et sexuelles).
- Traumatismes simples (agressions, violences sexuelles ou non).

### **Approche psycho-traumatologique de la victime**

**10 heures :**

- Types de situations traumatiques et modèles actuels de l'état post-traumatique.
- Troubles reliés au stress et aux traumatismes : Le trouble de stress post-traumatique, le trouble de stress aigu, le trouble de l'adaptation, ... Définitions, prévalences, spécificités, ...
- Autres conséquences post-traumatiques : Troubles cliniques anxieux, dépressifs, dissociatifs, ...
- Résilience, réaménagements de la personnalité, prédispositions et vulnérabilité.
- Spécificités du trauma chez l'enfant.

### **Approche juridique de la victime :**

**20 heures - 2 crédits**

Professeur A. Masset, Droit pénal et procédure pénale

- Eléments de procédure (pénale, civile).
- Evolution de la reconnaissance des victimes en droit belge pénal et civil.
- Place des victimes dans la procédure judiciaire au niveau de l'enquête, de l'instruction, du jugement, de l'administration de la peine.
- Principes de réparation et d'indemnisation.
- Entre réparation et reconnaissance, quel rôle pour l'avocat ?

### **Evaluation, prise en charge et accompagnement de la victime :**

**30 heures – 3 crédits**

Professeur S. Garbet, Victimologie

Professeur P. Boxho, Médecine légale - Criminalistique

### **Approche légale de la victime**

**15 heures :**

- Approche médico-légale :
  - Questions médico-légales en victimologie
  - Eléments de pharmacologie des états traumatiques
  - Eléments d'évaluation des dommages
    - Approche psycho-légale :
    - Les outils d'évaluation en victimologie
    - L'expertise pénale
    - Les spécificités de l'expertise infanto-juvénile
    - Questions spécifiques à la victimisation des enfants : les auditions vidéo-filmées, la crédibilité du témoignage, ...

### **Approche des circuits d'aide et de soins en victimologie**

**15 heures :**

- Organisation de l'aide aux victimes en Belgique.
- Méthodologie de l'approche multidisciplinaire et travail en réseau.
- Dimensions éthiques et secret partagé.
- Prises en charge des victimes
- Interventions auprès des victimes.
- Besoins des victimes et victimisations secondaires : Reconnaissance sociale, judiciaire, de réparation psychique et matérielle.
- Méthodes d'actions thérapeutiques.